

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GIRONDE



SAMEDI 11 MAI 2019
CAZALIS

CAZALIS



Petite commune du Sud gironde , située dans la forêt des Landes de Gascogne , au sud-est du département et en limite du département des Landes, à 66 km au sud-sud-est de Bordeaux, chef-lieu du département, à 28 km au sud-sud-ouest de Langon, chef-lieu d'arrondissement et à 14 km au sud de Villandraut, chef-lieu de canton, elle compte 300 habitants.

Le village de Cazalis appartient à l'arrondissement de Langon et au canton de Villandraut. Les habitants de Cazalis se nomment les Cazalisiens et les Cazalisiennes.

LE MOT DE Monsieur Le Maire , Mr Jean-Claude LASSALLE

Soyez les bienvenus (es) à CAZALIS, village de la Lande Girondine pour ce championnat départemental de la gironde du contre la montre individuel, à vélo, le matin et une course individuelle toute catégorie l'après-midi.

C'est une première pour CAZALIS.

Ancien compétiteur, c'est l'occasion de mettre l'accent sur les valeurs si importantes du sport. Je veux parler du respect de l'adversaire, de l'humilité face à l'effort, du dépassement de soi, du courage et de la passion.

Ce sont des valeurs qui ne valent pas seulement dans les enceintes sportives mais le vélo en compétition que je pratique toujours à cette irremplaçable vertu de les enseigner et de les magnifier.

Malgré un budget de plus en plus contraint, la mairie de CAZALIS est à vos côtés car encourager le développement du sport pour tous, c'est permettre que puisse éclore une élite et c'est contribuer à un formidable moyen de cohésion sociale.

Cette journée est possible grâce au comité départemental UFOLEP de la Gironde, au Président du Guidon Macarien : Gérald LABBE et à son équipe de bénévoles que je remercie.

La compétition vélo c'est une dynamique, c'est une force en marche qui rassemble et qui propose à nos jeunes comme à leurs aînés un espace unique de détente, de rencontre et de dépassement.

Nos routes, soit disant plates, désigneront un vainqueur qui sera un véritable champion.

Bonne course.



PROGRAMME

ORGANISATION :

Ce Championnat Départemental U.F.O.L.E.P. de Contre la Montre Individuel est co-organisé par le Guidon Macarrien, le Comité Départemental U.F.O.L.E.P. de la Gironde et sa Commission Technique Départementale Cyclospor avec le soutien de la commune de Cazalis.

Directeur de l'épreuve : Mr Gérard LABBE

Toute l'organisation est placée sous le contrôle technique de la Commission Départementale Cyclospor et sous l'égide des règlements de l'U.F.O.L.E.P.

RETRAIT des DOSSARDS + transpondeurs : dès 8h00 à la salle des fêtes de Cazalis.

Chaque coureur devra lui-même retirer son dossard (en présentant sa licence homologuée de moins de 8 jours et sa carte catégorielle) et émarger sur la feuille de présence.

Tout concurrent se présentant en retard se verra pénalisé du temps qui le sépare de son horaire théorique de départ.

CIRCUIT : 18,7 km ; les carrefours seront sécurisés mais les coureurs devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée.

Pour les jeunes circuit de 10 km . Le départ des jeunes se fera au km 8,7 du circuit des adultes. Le lieu est au croisement fléché « Eglise d'Inso ».

Un départ commun de tous les jeunes sera proposé dès 8h30 depuis la salle des fêtes de CAZALIS (lieu de départ des adultes). Les jeunes pourront également se rendre d'eux-mêmes en véhicule sur leur lieu de départ avec leurs accompagnants.

INSCRIPTIONS : 8 mai dernier délai - En ligne sur internet.

DÉPARTS à PARTIR de 9H00

LES ORDRES DE DÉPART SERONT TIRÉS AU SORT la semaine précédant la course au siège du Comité Départemental UFOLEP Gironde

LES HORAIRES SERONT DISPONIBLES à PARTIR du 9/05/2019 au soir sur le site internet www.cd.ufolep.org/gironde et envoyés par mail aux clubs

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA POSSIBLE

Retrait des dossards jusqu'à 9h30

Départs toutes les 1 minutes à partir de 9h00 (puis 9h01, 9h02, etc...)

ADULTES (+16 ans) : 7€ / JEUNES (-16 ANS) : 4€

NE PAS ENVOYER DE REGLEMENT

LA FACTURATION SERA FAITE APRES LE CHAMPIONNAT

TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIEE SERA FACTUREE

Coureurs hors département : Les coureurs issus de club non girondins seront acceptés à courir dans la mesure des places disponibles. La priorité sera donnée aux coureurs de gironde.

INSCRIPTIONS IMPÉRATIVEMENT PAR INTERNET

AVANT LE 8 MAI 2019 à 23H59

Pour le CLM Individuel :

https://ufolep-cyclisme.org/Site_Activites_Cyclistes/PAGE_calendrier_new/UBsAALzx42OzAA

Pour le CLM par équipe

merci d'envoyer un mail avec la composition de l'équipe à
ufolep33@gmail.com

**CONTRÔLES MÉDICAUX
ANTI-DOPAGE**

Des contrôles pourront être effectués, conformément à la réglementation en vigueur, par un médecin « préleveur » et à la demande de l'UFOLEP ou de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse des Sports et de la cohésion sociale.

Il appartient à chaque concurrent de s'assurer, dès son arrivée auprès du podium, s'il doit ou non se rendre au contrôle médical.

TENUE

Tous les participants d'une même association devront porter un maillot identique sur lequel figurera le logo U.F.O.L.E.P. (logo U.F.O.L.E.P. recommandé mais non obligatoire pour les clubs à double affiliation).

RAPPEL :

Le port du casque, sanglé et à coque rigide homologué UCI est obligatoire pendant toute la durée de l'échauffement et de l'épreuve.

MATÉRIEL

Braquets

Jeunes 13-14 ans M et F : développement maximum autorisé : **7,01 m.**

Jeunes 15-16 ans M et F : développement maximum autorisé : **7,62 m.**

Tous les jeunes 13-14 ans et 15-16 ans devront obligatoirement passer par le contrôle de braquet avant le départ.

Seuls sont autorisés les vélos traditionnels avec roues à rayons pour les jeunes.

Attention au changement de roues dont vous n'êtes pas sûr de la provenance.

Les commissaires contrôleront très strictement le matériel avant le départ (et à l'arrivée) et pourront refuser ce départ aux cycloportifs dont le cycle ne serait pas conforme et dont les boyaux ne seraient pas collés.

RÉCLAMATIONS

Une réclamation est recevable :

- oralement dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires et/ou
 - par écrit, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures ;
- Elles devront être envoyées au Comité Départemental UFOLEP sous 48h (et sous pli recommandé) accompagnées d'un chèque de caution de 45 €, encaissé en cas de non recevabilité de la réclamation.

Les réclamations concernant la qualification d'un coureur ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera "gelé" et donc non attribué.

Les juges à l'arrivée et le directeur de l'épreuve sont souverains dans leurs décisions concernant la détermination du classement à l'arrivée.

REMISE des RÉCOMPENSES

Pour recevoir leurs récompenses, les cycloportifs devront se présenter au podium dans la tenue de club (maillot + cuissard).

En cas de non respect, l'accès au podium leur sera refusé.

Les trois premiers du classement scratch toutes catégories seront également récompensés.

La cérémonie de remise des récompenses est prévue Après l'arrivée du CLM par équipe.

Tableau des récompenses : 1^{er} : médaille ; 2^{ème} : médaille ; 3^{ème} : médaille

REGLEMENT SPECIFIQUE à l'EPREUVE :

- Chaque cycloportif peut être accompagné par un véhicule (à bord duquel la place à côté du conducteur devra pouvoir accueillir un commissaire de course) ; celui-ci doit en permanence se tenir à 10 mètres minimum derrière le coureur (sous aucun prétexte, le véhicule suiveur ne peut se trouver à hauteur du coureur sous peine de mise hors course dès la première infraction).

- Le véhicule suiveur est autorisé à transporter le matériel de dépannage ; tout dépannage ne pourra se faire qu'à l'arrêt absolu, sur la droite de la chaussée et par l'arrière. A l'issue du dépannage, une personne peut aider au redémarrage du cycloportif en le poussant mais uniquement en courant à pied.

- Tout doublement se fera par la gauche en respectant un écart de 2m ; le concurrent doublé doit se laisser distancer de 25m ; le véhicule suiveur du concurrent doublé doit se ranger pour laisser passer le concurrent et son véhicule suiveur.

- Les véhicules suiveurs ne peuvent eux-mêmes s'intercaler que lorsque l'écart entre les deux cycloportifs atteint au moins 100m.

A noter : la Commission Technique et le Directeur de course, suivant le déroulement et les conditions climatiques, se réservent le droit de modifier le parcours ou le déroulement de l'épreuve.

ECHAUFFEMENT : il est interdit sur le parcours et ce, dès le départ du premier concurrent.

CAS SPECIFIQUE DES 13/14 ET 15/16 ANS

Les 13/14 comme les 15/16 ans ne pourront pas faire le CLM par équipe.
Ces catégories sont uniquement autorisées à courir l'épreuve individuelle.

EQUIPES

Les équipes partiront **45 minutes** après l'arrivée du dernier individuel.

CATEGORIE DES EQUIPES

Les équipes seront composées de cycloportifs d'un même club ou non mais portant le même maillot.

La composition des équipes se fera sans distinction de catégorie en rappelant que les épreuves de CLM par équipes sont **interdites** aux Jeunes 13/14 ans et 15/16 ans.

Les équipes seront composées de 3 à 4 cycloportifs d'un même département, sans distinction de club.

- Adultes masculins **17/49 ans**

- Adultes masculins **50 ans et plus**

- Adultes **mixtes 17 ans et plus** avec obligatoirement, au moins, une féminine de 17 ans et plus et un masculin de « 50 ans et plus ».

- **Equipes Duo Adultes âgés de 17 ans et plus** (Deux masculins ou Deux féminines ou Mixtes)

**Les équipes masculines 17/49 et 50et+ parcourront deux fois le circuit.
Les équipes mixtes et duo parcourront une fois le circuit.
Départ toutes les 3 minutes.**

CHAMPIONNAT NATIONAL CLM

21 et 22 Septembre 2019 à TREPT (38) : Merci de faire acte de candidature avant le 30 août 2019 délai de rigueur (document joint). Pour participer vous devez obligatoirement avoir fait le Championnat Départemental CLM OU le Championnat Régional CLM.

Pour le CLM Individuel :

https://ufolep-cyclisme.org/Site_Activites_Cyclistes/PAGE_calendrier_new/UBsAALzx42OzAA

Pour le CLM par équipe

merci d'envoyer un mail avec la composition de l'équipe à
ufolep33@gmail.com

PARCOURS

Circuit d'une longueur de 18,7km

Pour des raisons de sécurité et de tranquillité routière le parcours n'est pas mis en ligne. Aucune reconnaissance ne sera organisée.

Le départ se fera au centre de Cazalis : route de Lucmau

L'arrivée se fera devant le cimetière de Cazalis

ACTE DE CANDIDATURE AU CHAMPIONNAT NATIONAL CLM 2019

21 et 22 Septembre 2019 à TREPT (38)

A RETOURNER POUR LE 30 août 2019 délai de rigueur

NOM : _____

PRENOM : _____

CLUB : _____

Catégorie d'âge : _____

Licencié FFC et/ou FSGT OUI NON

Si oui joindre la photocopie recto/verso de votre licence FFC et/ou FSGT

Je soussigné être candidat au Championnat National UFOLEP CLM 2019.

Date :

Signature

A noter : votre candidature est validée par la CTD cyclosport et le Comité Départemental UFOLEP33 en fonction des places disponibles dans chaque catégorie d'âge et si et seulement si vous avez participé au Départemental OU au Régional CLM.